



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 mars 2025 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2025 03 17-07- Budget principal de la commune
nouvelle de Vaugneray – Affectation du résultat de fonctionnement
de l'exercice 2024

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 01/03/2025
En exercice : 33	
Présents : 25	Affichage de la convocation : 05/03/2025
Pouvoirs : 7	
Votants : 32	Affichage du compte rendu : 20/03/2025
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA (arrivée à la délibération n° 2), Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS-MOREAU.	
Absents ayant remis pouvoir :	
M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Daniel MALOSSE Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à Anne Lanson Mme Aline DURAND donne pouvoir à Stéphane Gillet. M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD	
Absents ou excusés :	
Mme Chantal BERTHILLON	

Mme Béatrice DUMORTIER est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2024 issus du Compte Financier Unique du budget principal de la commune :

Le résultat de la section de fonctionnement est constitué par le résultat comptable constaté à la clôture de l'exercice N, c'est-à-dire le solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, auquel s'ajoute le résultat de la section de fonctionnement reporté de l'exercice N-1.

Le solde d'exécution de la section d'investissement correspond au solde constaté à la clôture de l'exercice N, c'est-à-dire le solde entre les recettes et les dépenses d'investissement, auquel s'ajoute le résultat de la section d'investissement reporté de l'exercice N-1.

Les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement sont les recettes/dépenses engagées sur l'exercice N et n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre/ mandat.

L'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté, au cours de l'exercice suivant, en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Après couverture du besoin de financement, le solde de résultat de la section de fonctionnement peut être affecté à la section d'investissement et/ou à la section de fonctionnement

Au vu des résultats de clôture de l'exercice 2024, le Compte Financier Unique fait apparaître :

Résultat 2024	
Excédent de fonctionnement	900 221,51 €
Besoin de financement	- 1 089 309,81 €
Résultat de clôture	- 189 088,30 €

Il est proposé d'affecter ces résultats comme suit :	
Affectation des résultats du BP principal 2024	
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	- 900 221,51 €
Excédent antérieur reporté de la section de fonctionnement (002)	0,00 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :
32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

DÉCIDE de procéder à l'affectation du résultat du budget principal de la commune
comme précédemment exposée.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
21.03.2025
et de la publication en mairie le
21.03.2025
La secrétaire
Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2025 03 17-07- Budget principal de la commune

Objet de l'acte : nouvelle de Vaugneray - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Date de décision: 17/03/2025

Date de réception de l'accusé 21/03/2025
de réception :

Numéro de l'acte : 2025031707_07

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20250317-2025031707_07-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Budgets et comptes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 2025 03 17-07- BP commune – Affectation résultat de fonctionnement
2024.pdf (99_DE-069-200047785-20250317-2025031707_07-DE-1-
1_1.pdf)